

**Modification au plan d'urbanisme  
Plan directeur de l'arrondissement Villeray/Saint-Michel/Parc Extension  
Projet de règlement P03-012 (CO92 03386)**

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE PRÉPARATOIRE

**Date :** 17 février 2003  
**Heure :** 10h00 à 12h15  
**Lieu :** 333, rue Saint-Antoine Est  
4<sup>e</sup> étage – salle de direction

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

**De la ville de Montréal**

M. Denis Clavet, conseiller en aménagement – Parcs, espaces verts, sports, loisirs  
M. Claude Dauphinais, architecte – Développement économique et urbain  
M. Benoit Lacroix, conseiller en aménagement et chef d'équipe – Arrondissement Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension  
M. Fernand Landreville, chef de division soutien à la gestion – Parcs, espaces verts, sports, loisirs  
M. Jean Massé, directeur de l'aménagement urbain et services aux entreprises - Arrondissement Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension  
M. Mario Masson, chef de section – Parcs jardins et espaces verts  
M. Pierre Pronovost, conseiller en immobilier – Ressources matérielles et informatiques  
M. Gilles Roy, architecte paysagiste – Parcs jardins et espaces verts  
Mme Andrée Turenne, conseillère en aménagement – Parcs jardins et espaces verts

**De Tennis Canada**

M. Vianney Bélanger, président – COPRIM Inc.  
M. Michel Capistran, président – Bureau de ressources d'analyses et d'informations nouvelles (B.R.A.I.N.) Inc.  
M. Roy Halpin, directeur des opérations – Tennis Canada  
M. Eugène Lapierre, directeur – Tennis Canada

(suite p. 2)

## De l'OCPM

Mme Catherine Chauvin, commissaire, président de la commission  
Mme Jocelyne Beaudet, commissaire  
M<sup>e</sup> Alain Cardinal, secrétaire général  
M. Gilles Gosselin, analyste  
M. Jean-François Viau, président

---

1. Présentation des participants à la rencontre.
2. Mandat et cadre juridique de l'OCPM. **[Dépôt de document]**
3. Code de déontologie des commissaires de l'Office de consultation publique de Montréal. **[Dépôt de document]**
4. Objet de la consultation publique.
5. Déroulement de la consultation publique. **[Dépôt de document]**
6. Rôle du responsable et des personnes ressources.
  - Responsable désigné pour l'arrondissement : M. Benoît Lacroix
  - Responsable désigné pour Tennis Canada : M. Vianney Bélanger
7. Besoins logistiques.
8. Dossier de documentation et documentation supplémentaire à compléter (s'il y a lieu)

### Décisions antérieures et contexte historique

- Modifications aux conventions entre la Ville de Montréal et Tennis Canada Parc Jarry : entente, droit superficiaire, garantie et cession, bail

### Modification au plan d'urbanisme et conséquences

- Description des changements au plan : délimitation de l'aire d'affectation, classe d'affectation, densités minimale et maximale, limite de hauteur – AVANT et APRÈS
- Description des changements aux règlements d'urbanisme – AVANT et APRÈS
- Dispositions adoptées par concordance et dispositions susceptibles d'approbation référendaire
- Échéancier d'entrée en vigueur des modifications au plan et aux règlements
- Avis du Comité consultatif d'urbanisme

### Aménagement du site

- Plan des conditions existantes
- Servitudes d'accès, localisation des parcelles échangées, périmètre de sécurité
- Impact visuel des installations
- Vues sur le Mont-Royal
- Aménagements paysagers

Transport, circulation et stationnement

- Portrait de la situation
- Évaluation des besoins en stationnement
- Évolution des besoins en stationnement sur rue réservé aux résidents
- Ententes avec l'AMT et la STM

Aspects économiques

- Financement du projet
- Retombées locales et régionales en période de construction et d'exploitation
- Coûts récurrents pour la ville

Utilisation du centre de tennis

- Échéancier de mise en œuvre du projet
- Calendrier des activités intérieures et extérieures
- Calendrier des événements tennistiques et non tennistiques

Mécanismes de surveillance et de suivi

9. Varia.